



BULLETIN de l'ALSBLNB

www.nbnonprofithousing.ca

RÉSOLUONS LA CRISE DU LOGEMENT 

Marquez votre calendrier du 23 au 25 mai pour notre conférence annuelle et notre AGA à Moncton.

La crise du logement s'est aggravée au cours des dernières années au Nouveau-Brunswick. Les secteurs du logement à but non lucratif et coopératif sont nécessaires plus que jamais, d'où le thème de la conférence, FONDLEMENTS POUR LA CROISSANCE.

Le comité de planification de la conférence travaille à la création d'un événement qui équilibre l'accent mis sur la gouvernance, les opérations, le développement et la planification de la relève, ainsi que sur le divertissement et la célébration des leaders dans notre association.

L'ordre du jour de la conférence et les formulaires d'inscription seront disponibles le lundi 25 mars au www.nbnonprofithousing.ca/conference. Nous enverrons un bulletin électronique à tous les membres et commanditaires à cette date.

Nous sommes impatients de vous voir à la conférence et de travailler ensemble pour établir les **fondements de la croissance !**



FONDLEMENTS DE LA CROISSANCE
FOUNDATION FOR GROWTH 2024

FÉLICITATIONS À MARIE-ROSE CHIASSON RÉCIPIENDAIRE DU PRIX ALEX ARSENEAU BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE



Rachel Savoie, secrétaire, Marie-Rose Chiasson, présidente, Yvette Lebouthillier, trésorière, Nicole Ferron, membre du conseil d'administration, Sophie Haché, membre du conseil d'administration, Jeanne-Alice Vautour, membre du conseil d'administration, et Rénald Comeau, coordonnatrice.

Marie-Rose Chiasson est présidente de Les Logements Tracadie Inc. et récipiendaire du prix Alex Arseneau à la Conférence 2023 de l'ALSBLNB pour son bénévolat en tant que membre active du conseil d'administration pendant 25 ans.

Merci pour tout votre temps et votre engagement au fil des ans !

Ce prix est décerné aux bénévoles qui font preuve de soutien, de sensibilité et d'encouragement pour le logement sans but lucratif dans leur communauté, de réalisations supplémentaires dans le secteur du logement sans but lucratif, de leadership et d'initiative au sein du secteur, de contribution à la sensibilisation aux questions de logement, de temps et d'engagement impliqués dans le travail bénévole.

Si vous souhaitez proposer la candidature d'une personne pour ce prix pour 2024, veuillez visiter www.nbnprofitousing.ca/fr/2024-nbnpha-volunteer-awards.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Le printemps approche à grands pas, ce qui signifie une autre série de réunions régionales au début d'avril, notre conférence annuelle en mai et une autre année de collaboration pour renforcer le milieu du logement sans but lucratif et coopératif au Nouveau-Brunswick.

Plusieurs activités sont en cours, et d'autres seront annoncées lors de la conférence du 23 au 25 mai pour nous aider à améliorer et à développer le logement abordable dans la province.

LET'S SOLVE THE HOUSING CRISIS
HOUSINGACTION.CA

années et nous sommes ravis de poursuivre cette importante collaboration.

J'aimerais remercier le Bureau des relations entre les locataires et les propriétaires d'avoir fourni deux agents à nos membres. Nous sommes conscients que le nombre de défis a augmenté au cours des dernières

RÉSOLVONS LA CRISE DU LOGEMENT est une présentation spéciale que j'animerai le 9 avril au Fredericton Playhouse. Cette présentation sera axée sur la sensibilisation au secteur du logement communautaire et sur l'encouragement des membres du public à s'engager par le bénévolat, les dons, les choix de carrière et l'investissement. L'admission se fait par don volontaire à Habitat pour l'humanité Nouveau-Brunswick à la porte. Des informations et les billets sont disponibles à www.housingaction.ca.

J'attends également avec impatience notre prochaine conférence annuelle et l'AGA du 23 au 25 mai à Moncton. La conférence se concentre sur la gouvernance, les opérations, le développement et la planification de la relève ainsi que sur le divertissement et la célébration des leaders de notre association. Nous partagerons les résultats de projets sur lesquels nous avons travaillé au cours des derniers mois, y compris le projet de recherche sur la durabilité et la planification de la relève avec l'UNB, l'efficacité énergétique, le projet financier et les nouveaux développements.

Veuillez partager ce bulletin avec les autres membres du conseil d'administration et le personnel. Demandez-leur de s'inscrire pour le recevoir directement à www.nbnonprofithousing.ca/fr/newsletter.

N'hésitez pas à communiquer avec moi en tout temps pour me faire part de vos préoccupations, de vos commentaires ou de vos idées sur la façon d'améliorer et de croître le secteur des logements sans but lucratif et coopératifs au Nouveau-Brunswick. La province a besoin de milliers de nouveaux logements abordables. Nous pouvons faire partie de cette solution en travaillant ensemble et en travaillant avec d'autres parties prenantes pour y arriver. Contactez-moi au 506.461.8578 ou peter@nbnpha-alsblnb.ca.

Merci!

Peter Corbyn, P.Eng.

AIDEZ-NOUS À GARDER VOS COORDONNÉES À JOUR

Nous encourageons tous les membres à se joindre à nous à ces réunions. Les avis de dates, d'heures et de lieux seront communiqués à la fin de mars.

Nous voulons garder vos coordonnées à jour afin que notre communication parvienne à la bonne personne au bon moment. S'il y a lieu, veuillez confirmer vos coordonnées principales et secondaires à nbnonprofithousing.ca.

Merci.

QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LES RELATIONS AVEC LES LOCATAIRES ET LES PROPRIÉTAIRES

ALSBLNB est heureuse de s'associer au Bureau des relations entre les locataires et les propriétaires (BRLP) pour aider nos membres à suivre leurs processus quand le besoin s'y présente. Le BRLP a fourni deux membres de l'équipe pour travailler spécifiquement avec les fournisseurs de logements sans but lucratif : Lyndsay Gauthier et Chloe Doiron. Leurs courriels sont lyndsay.gauthier@gnb.ca et chloe.doiron@gnb.ca. Lyndsay et d'autres membres de l'équipe BRLP participeront à la conférence et ont hâte de rencontrer autant de membres de l'ALSBLNB que possible.

Lyndsay et Chloe ont commencé à écrire des articles mensuels de questions et réponses à inclure dans notre bulletin électronique mensuel, nos bulletins trimestriels et en ligne à www.nbnonprofithousing.ca/educational. Veuillez envoyer un courriel à Lyndsay si vous avez des questions et réponses que vous souhaitez partager.

Question ce mois-ci : Si un locateur a besoin de l'aide du Bureau des relations entre les locataires et les propriétaires pour mettre fin à une location (expulsion), quelles sont les étapes requises et à quoi ressemble le processus ?

Réponse : Si un locateur se trouve dans une situation où il juge nécessaire de mettre fin à une location, le locateur doit obtenir l'approbation du BRLP. Les locataires peuvent être expulsés pour les raisons suivantes :

- Le locataire a reçu un avis de résiliation et n'a pas déménagé à la date indiquée sur l'avis.
- Le locataire n'a pas payé le loyer et a reçu un avis de déménagement ou un avis final de déménagement et n'a pas déménagé à la date indiquée sur l'avis.
- Le locataire a reçu un avis de congé et n'a pas déménagé à la date indiquée sur l'avis.
- Un bail à durée déterminée a pris fin et le locataire n'a pas déménagé.

ÉTAPE 1 : Demander l'expulsion

Un locateur peut demander l'expulsion en remplissant une demande d'aide du locateur auprès du BRLP. Le locateur doit fournir une copie de son avis de résiliation (avis d'annulation du bail), de son avis de déménagement, de son avis final de déménagement ou de l'avis de congé déjà envoyé au locataire.

L'application peut être trouvée ici :

www.pwx1.snb.ca/snb9000/Product.aspx?ProductId=A001PSN7018.

ÉTAPE 2 : BRLP communiquera avec le locataire.

Un membre du BRLP contactera le locataire pour lui donner l'occasion de fournir des preuves s'il n'est pas d'accord avec l'expulsion.

ÉTAPE 3 : Décision

Un agent de location à usage d'habitation rendra une décision fondée sur les éléments de preuve fournis si l'expulsion a lieu.

À QUOI S'ATTENDRE SI UNE COMMANDE D'EXPULSION EST SIGNÉE

Si l'agent rend la décision de procéder à l'expulsion, il communiquera avec le demandeur et traitera des frais de shérif de 75 \$. Le dossier est ensuite envoyé au bureau du shérif régional. Un shérif ne peut agir que sous l'ordre d'un agent de location à usage d'habitation ou d'un juge pour exécuter une ordonnance d'expulsion.

Les serrures ne peuvent être changées qu'avec la permission écrite de l'agent ou en présence du shérif. Si le locataire laisse derrière lui des biens, le locateur doit en informer l'agent de location à usage d'habitation et ne peut pas retenir ou aliéner les biens sans la permission écrite de l'agent.

MISE À JOUR SUR LA TAXE SUR LES LOGEMENTS SOUS-UTILISÉS

Certains membres ont demandé s'ils étaient tenus de remplir la Déclaration de la taxe sur les logements sous-utilisés pour le 30 avril 2024.

La taxe sur les logements sous-utilisés est une taxe fédérale annuelle de 1 % sur la propriété de logements vacants ou sous-utilisés au Canada qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. La taxe s'applique généralement aux résidents étrangers, aux Canadiens et aux sociétés canadiennes qui possèdent des logements au Canada.

Nous avons discuté avec l'ARC et confirmé ce qui suit :

- Si vous êtes propriétaire d'un immeuble qui compte quatre logements ou plus et que l'immeuble n'est pas composé de logements qui sont des parcelles de propriété distinctes au registre foncier, vous n'avez pas à produire de déclaration pour cet immeuble.
- Si vous possédez et exploitez jusqu'à trois unités sur la même propriété, vous devez soumettre une déclaration, qui se trouve à UHT-2900 Déclaration de la taxe sur les logements sous-utilisés et formulaire de choix - Canada.ca.
- Si vous êtes propriétaire d'un immeuble de moins de quatre logements et que l'immeuble n'est pas composé d'unités d'habitation qui sont des parcelles distinctes de biens au registre foncier, vous devez produire une déclaration pour cet immeuble. Utilisez le formulaire UHT-2900 Déclaration de la taxe sur les logements sous-utilisés et formulaire de choix.
- La société est constituée ou se poursuit en vertu des lois du Canada ou d'une province;
- Le président du conseil ou un autre président d'élection de la société est un citoyen ou un résident permanent du Canada;
- Plus de 90 % des administrateurs de l'organisme sans but lucratif sont des citoyens ou des résidents permanents du Canada; et
- Les coopératives sont des propriétaires exclus et n'ont donc pas besoin de remplir le formulaire.
- **Remplir le formulaire ne devrait pas prendre plus de 30 minutes.**

RÉUNIONS RÉGIONALES

L'un des principaux rôles de l'ALSBLNB est de fournir un soutien et de défendre les intérêts de ses membres. Nos prochaines réunions régionales auront lieu au début d'avril. L'automne dernier, les réunions ont eu lieu dans les régions de Chaleur / Péninsule acadienne, de Restigouche, du Madawaska, de Miramichi, de Fredericton, de Saint John et de Moncton.

Les sujets abordés lors des réunions régionales comprendront une mise à jour sur notre travail dans le cadre de la Stratégie du logement pour tous du Nouveau-Brunswick, du Carrefour du logement, du Bureau des relations entre les locataires et les propriétaires, ainsi qu'une discussion ouverte sur les préoccupations et les idées de nos membres.

EVÉNEMENTS À VENIR

23 AU 25 MAI 2024

CONFÉRENCE ANNUELLE DE L' ALSBLNB, DELTA BEAUSÉJOUR, MONCTON
Inscrivez-vous à : <https://www.nbnonprofithousing.ca/conference>

DU 9 AU 11 AVRIL 2024

ASSOCIATION CANADIENNE D'HABITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE
56e CONGRÈS NATIONAL SUR LE LOGEMENT ET L'ITINÉRANCE, FREDERICTON
Inscrivez-vous à : <https://chra-achru.ca/congress2024/>

Joignez-vous à nous au Centre des congrès de Fredericton pour trois jours d'apprentissage, de réseautage et d'engagement avec des leaders de l'ensemble du secteur canadien du logement communautaire. Ayez votre mot à dire sur les questions clés, renseignez-vous sur les derniers développements dans le secteur et laissez-vous inspirer pour l'avenir !

Inscrivez-vous au Congrès de cette année pour :

- profiter de séances d'information et d'ateliers sur des sujets d'une importance cruciale pour le secteur du logement communautaire.
- entendre des chefs de file du secteur canadien du logement.
- mobiliser les dirigeants autochtones du secteur du logement et en apprendre davantage sur les questions de logement des Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique au Forum sur l'innovation autochtone – de retour pour 2024 !
- entendre parler des innovations et des transformations les plus récentes dans le secteur.
- établissez de nouvelles relations et rattrapez vos collègues.
- établir des liens avec les entreprises et les fournisseurs au salon professionnel de l'ACHRU.
- jetez un coup d'œil au marché des fabricants autochtones – nouveau pour 2024 !
- avoir une chance de gagner des prix, et plus encore !

